

*Editorial du président  
Vie de l'association  
Quelques lignes directrices  
Médaille souvenir  
Argonaute - Cité des Sciences  
Les objets du patrimoine maritime*

*Chers amis,  
Cette lettre a pour but de vous faire connaître la vie d'AMERAMI, et de vous informer régulièrement sur nos activités, nos réalisations, et nos projets.*

*Association fondée en 1975, reconnue d'utilité publique (décret du 25 juin 1981), implantée sur tout le territoire, AMERAMI a pour but la sauvegarde du patrimoine maritime et fluvial français par la recherche, la préservation et la restauration de bateaux anciens de tous genres qui constituent notre mémoire, en les faisant vivre et en les rendant accessibles à tous ceux qui le désirent. Tous les domaines d'activités maritimes sont concernés: pêche, plaisance, transport, défense, surveillance, sauvetage.*

[www.amerami.org](http://www.amerami.org) -Tel/Fax:  
01.71.93.43.46



**Association fondée en 1975, reconnue d'utilité publique en 1981.**

Elle collectionne des bateaux de toutes sortes et de toutes époques, plus de 80 à ce jour, pour :

- Les restaurer,
- Les faire naviguer, et ainsi témoigner de leur époque.
- S'ouvrir vers la mer sur l'ensemble du littoral et nos plans d'eau intérieurs.



Vous pourrez ainsi participer à une grande aventure, par votre aide, par vos embarquements, par votre travail de restauration.



Tout ceci au moyen d'une organisation originale et décentralisée.

### DEVENEZ MEMBRE D'AMERAMI

#### 1/ Montant des différentes cotisations

- membre donateur : 65€
- membre actif : 35€
- membre bienfaiteur : 100€ et plus
- membre couple : 50€
- membre jeune de moins de 25 ans : 15€
- membre personne non imposable (sur justificatif) : 15€
- don : montant libre



Amerami est une association reconnue d'utilité publique.

Dans les conditions fixées par la loi fiscale, le montant des adhésions donne droit à une réduction d'impôt sur le revenu égale à 66% de la somme versée dans la limite de 20% du revenu imposable.



[secretariat@amerami.org](mailto:secretariat@amerami.org)  
[www.amerami.org](http://www.amerami.org)



## EDITORIAL DU PRESIDENT

Chères amis, Chers amies,

Nous fêterons cette année les 90 ans de *Taira* mais aussi les 70 ans d'*Aspara* et de *Libellule*...

Dans la force de l'âge diraient *Océan* (165 ans), *Vétille* (127 ans), *Capric'orne* qui ne compte plus les années depuis qu'il est centenaire, *Calypso* (109 ans), le *Star Calisto* (109 ans), *Sheena* (104 ans), *Jeannette* (101 ans), *Rabachat* (99 ans), *Yoyo* (96 ans).

D'autres comme *Déhel* (69 ans), *Calisto* (82 ans) et le canoé *Seyler* (82 ans) diraient qu'ils n'en sont pas loin...

Et parmi nos centenaires, cinq d'entre-eux sont en état de naviguer et dans quel bel état, les autres attendent bien au sec la bonne âme qui va leur permettre de retrouver leur jeunesse.

Sans oublier toutes nos autres unités dont vous découvrez les activités sous la plume de notre secrétaire et qui partagent la même histoire : celle des bateaux et des hommes qui la font.

Que soit béni AMERMI d'être là se disent nos bateaux, trop heureux d'avoir des « AMERAMI » comme protecteurs.

On les comprend...

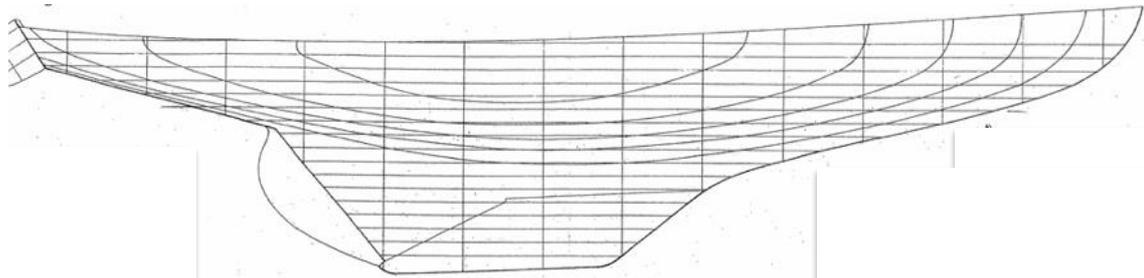
Avec toute mon amitié,

Vice-amiral d'escadre (2S) Jean-François Baud

## PREAMBULE

Chers amis lecteurs de cette lettre d'information, vous allez le constater à nouveau, Amerami Info vous permet plusieurs fois par an de suivre l'activité de notre association et d'avoir connaissance de ses projets.

Nous avons besoin de fédérer toujours davantage de volontés associatives et de disposer de plus de moyens pour approfondir et amplifier notre action en faveur du patrimoine maritime et fluvial. N'hésitez pas à rejoindre l'ensemble de nos adhérents, la cotisation est modeste (35 € donnant droit à un reçu fiscal), car votre adhésion manifesterait votre attachement au but que nous poursuivons et que nous partageons. Vous trouverez sur le site <https://amerami.org/> le moyen d'adhérer en ligne...



## VIE DE L'ASSOCIATION

Amerami se décline selon différents critères :

- **D'abord les adhérents**
- **Faire naviguer les bateaux qui le peuvent : 40 sur 85**
- **Acquérir par don les bateaux du patrimoine en bon état**
- **Dans tous les cas témoigner de son époque**
- **Développer les pôles territoriaux**
- **Labelliser BIP et classer MH**
- **Multiplier les partenariats**

**Le présent document illustre ces différents points.**

## LE HAVRE

### *Machine de l'Ondée*

La machine de l'Ondée a été inscrite au titre des monuments historiques par la Commission régionale du Patrimoine et de l'Architecture (CRPA) 3e section lors de sa séance du 25 avril 2019. La restauration se poursuit, aux bons soins de Monsieur Fleurigand de la société Fouré-Lagadec. Le chantier avance normalement et tout devrait être déposé au Musée maritime du Havre prochainement.

CAEN, améliorations et agrandissement

*Le Dehel* est en attente de restauration.

*Eos II* fait l'objet d'une très grande restauration qui devrait lui l'automne prochain. Tout ceci grâce aux généreux donateurs emmenés par Jean-Daniel Aye.

*Tioro* : est toujours en restauration dans notre hangar de Caen. Il retrouvera son élément au printemps. Photo 2

*Esako*, il est à Caen pour réfection de son brise lame.

Le hangar sera bientôt réorganisé pour laisser plus de place à la restauration. Une portion de celui, voisin, que nous venons de louer accueillera diverses unités dont la restauration n'est pas à l'ordre du jour.



L'accès à nos différentes unités devenant plus facile, nous avons le projet d'accueillir les charpentiers de marine en formation au Lycée de professionnel d'Équedreville, ; ils viendront les voir à des fins pédagogiques. Ce sont eux qui par ailleurs restaurent *Petite Lucette*,





## CHERBOURG

### *Le Loup Rouge,*

Déploie une belle activité : création d'un petit site internet pour la promotion de l'exploitation [www.le-loup-rouge.fr](http://www.le-loup-rouge.fr), adhésion au Yacht Club Classique, embarquement de nombreux équipiers et participation à un bon nombre de rassemblements.

Et ceci sans oublier l'entretien courant, les améliorations toujours entreprises.





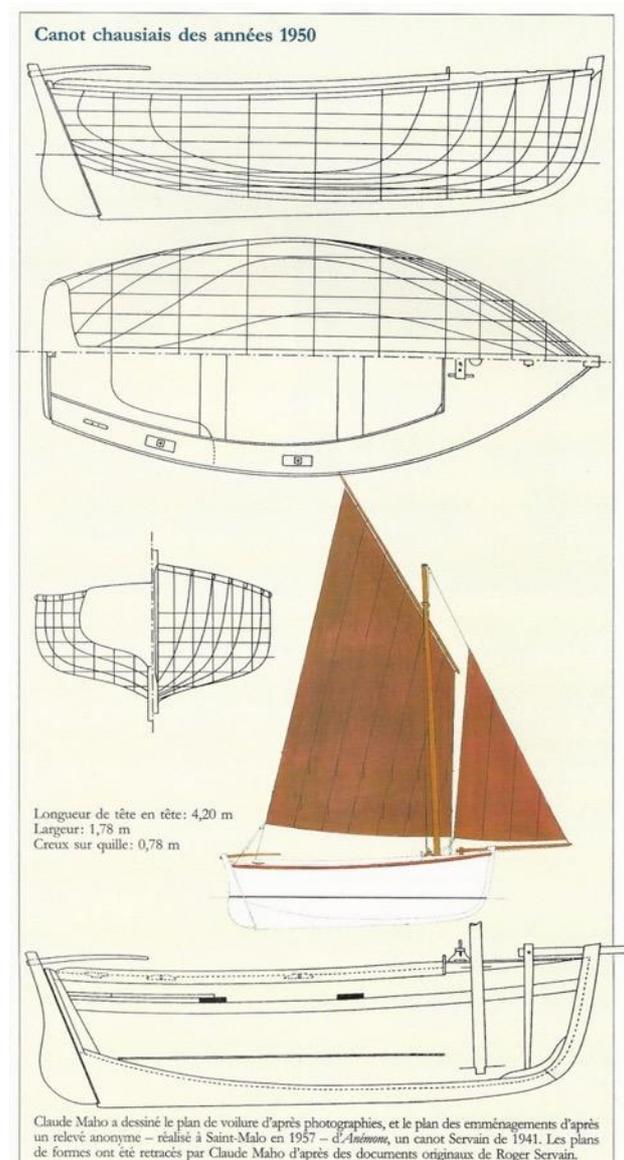
*Petite Lucette*, toujours en très lourde restauration.

## CHAUSEY

### *Anémone*

Une bonne nouvelle, *Anémone* est de retour à Chausey et toute pimpante ! Malheureusement, l'an dernier, pas de navigation à cause des travaux. Le point positif est que la saison prochaine l'équipage sera prêt dès le printemps et ce qui a été fait *Anémone* va fendre les eaux et gagnera peut-être les régates !

Au niveau du gouvernail il était prévu de changer la ferrure mais au démontage le charpentier s'est aperçu que le talon sur lequel était fixée la ferrure était complètement pourrie. Il a dû changer également cette pièce. Espérons que nous serons tranquilles pour des années !



## BREST

### *Dollar II*

Il va devenir la terreur des régatiers...



- Il a fallu attendre une fenêtre Météo pour la prise de quelques photos de Dollar II afin de pouvoir répondre à notre demande, le constat que l'on peut voir sur le tableau est édifiant sur le nombre de tempêtes qui ont traversées le Finistère depuis le mois d'octobre .



Ces dépressions et les pluies qui l'accompagnent l'ont cloués à quai et de ce fait les travaux d'aménagement intérieur n'ont pas commencé.(

En conséquence afin d'éviter les chocs et le ragage sur la belle laque du bateau nous avons procédé à un amarrage digne du Porte-avions, Charles de Gaulle en triplant les amarres.



Pour l'anecdote les pinces à linge maintiennent à poste la protection des amarres.

Sebastien Senant, Gaëtan Tottoli, Yves Loriotti, Jack, attendent les beaux jours pour entreprendre les travaux sur DOLLAR II ( laque en blanc des bordes, vernis de barreaux, membrures et lices ) qui pourrait se manifester après Pâques soyons optimistes. Ces travaux se feront à quai sans sortie de l'eau.

Pour Brest les futurs événement sont :

- La Transat Anglaise (qui part de Brest !!!) le 10 mai
- Brest 2020 avec les bateaux d'AMERAMI : Vétille, Taira, Galatée

## DOUARNENEZ

### *Amiral Charner*

Cette baleinière à moteur est, elle aussi, en restauration lourde au chantier Y & Y, de Yves Tanguy à Douarnenez. Il convient notamment de la mettre en conformité avec la réglementation propre à son futur usage de service de rade dans les ports de **la Compagnie des ports du Morbihan**.



## LOCMIQUELIC

### *Saint Coulomb,*

Après les très lourds travaux de réfection complète du safran, et de calfatage de la coque, le bateau et son équipage ont pu naviguer avec beaucoup de plaisir et en toute tranquillité. Il est actuellement au sec. La mise à l'eau aura lieu début juin.





### *Saint Gwenael*

Là encore après une très longue période sous hangar pour un non moins long chantier où le cockpit du bateau fut refait entièrement, la mise à l'eau s'est passée sans soucis au chantier du Minahouet, puis nous avons mâté et surtout pompé...

Mercredi, les entrées d'eaux semblaient vraiment limitées, nous avons donc sorti le bateau de la rivière avec la marée pour l'emmener à Concarneau et ensuite nous l'avons convoyé à Locmiquelic qui nous à de nouveaux accueilli très chaleureusement.

Il reste encore un peu de travail, notamment les bancs et capots de cockpit en cours de finition le résultat est très positif.



# LA TRINITE SUR MER

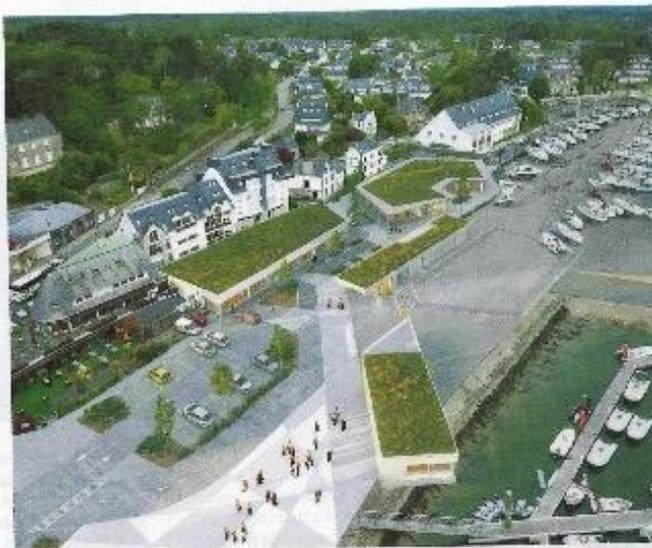
## Modification du port

Il ne s'agit pas d'Amerami, mais cela nous concerne en tant qu'usagers. Voici une première approche de la chose :

### Résultats de concours

#### LA TRINITÉ-SUR-MER (56) Port

Datant des années 1960, les commerces et services vont être requalifiés pour répondre au dynamisme actuel de l'équipement. Situés à l'interface des zones touristique et technique du port, ils seront unifiés par des circulations douces.



#### Nomade

**Le projet.** Quatre bâtiments, volontairement monoprogrammatiques pour faciliter le repérage, occupent le site où les espaces partagés sont polyvalents et modulaires: c'est un « lieu commun », quotidien. Capitainerie, accueil, espace de convivialité et atelier – situé à l'extrémité tournée vers la zone technique du port – se tiennent au centre des flux. Deux grands volumes, côté rue piétonne, hébergent les commerces; ils seront livrés bruts. Le projet fait la part belle aux vestiaires-sanitaires des plaisanciers, en porte-à-faux sur l'eau, dans une orientation dynamique qui est déjà une invitation au voyage. L'ensemble est réalisé en structure béton et parement de pierre offrant la résistance nécessaire en milieu marin. Les toitures végétalisées sont la marque de fabrique de l'agence lauréate.



**Opération:** réaménagement de la zone de service du port départemental, équipement situé sur le territoire de la Communauté des communes Auray Quilbéron Terre Atlantique - AQTA (Auray).  
**Maître d'ouvrage:** Compagnie des ports du Morbihan, Henri Angler de Lohéac, Ingénieur, Société d'opération (Vannes). **Bureau de contrôle et CSPS:** Socotec (Lorient). **OPC:** AR2CO (Auray).  
**Équipe lauréate:** Nomade, mandataire, Vincent Le Garrec, Matthieu Laviole et Raphaël Chémi, architectes (Paris) / Cabri

Ingénierie, ZET TCB (Nantes). **Surface:** 1540 m<sup>2</sup> de surface utile (SU), dont 1200 m<sup>2</sup> (bâtiments commerciaux), 180 m<sup>2</sup> (capitainerie annexe, vestiaires et atelier pour les besoins du port), 160 m<sup>2</sup> (sanitaires pour les plaisanciers), 6700 m<sup>2</sup> (espaces extérieurs).  
**Estimatif travaux:** 2,5 M€ HT. **Calendrier prévisionnel:** l'échéance du concours, novembre 2019; études, de novembre 2019 à juillet 2020; consultation des entreprises, juillet-septembre 2020; début des travaux, septembre 2020; livraison, juin 2022.

*Yan*

Le bateau est actuellement disponible et en état de prendre la mer.

### *Pourquoi Pas ?*

Si l'on résume l'année 2019, la première partie a été quasi idyllique, avec bien sûr la Semaine du Golfe qui s'est passée sans aucune anicroche, avec du beau temps ; puis un coup d'arrêt inquiétant fin juillet où, du fait de la chaleur et de la sécheresse de ce mois, les bordés se sont contractés et l'exploitant a vu l'eau rentrer à flot, la pompe de cale en profitait pour se mettre aux abonnés absents (un ennui ne vient jamais seul). Tout s'est cependant bien terminé, car le bateau n'était pas loin de ses bases, et la pluie venant ensuite pour dilater les bordés...mais cela a coûté un démarreur à l'équipage...



En ce qui concerne les chiffres, environ 15 sorties, en plus de la Semaine du Golfe, avec une moyenne de deux à trois passagers chaque fois.



### *Saint-Gildas*

Le bateau est entreposé au hangar de Kercado dans l'attente des travaux sur les œuvres vives. Les œuvres mortes avaient fait l'objet d'un entretien en 2018 ainsi que la révision du moteur. Le bouchon du mélangeur devra être changé et le pas de vis de l'anode sacrificielle de la ligne d'arbre doit être refait. Il sera nécessaire de mettre à nu le bois de la coque au-dessus de la ligne de flottaison afin de constater l'état de celle-ci avant la remise à l'eau.

Les contraintes professionnelles de l'équipage n'ont pas permis de mettre en place une organisation permettant de conduire les travaux nécessaires en 2019.

Les changements intervenus en 2019 dans les situations personnelles des équipiers étant ce qu'ils sont, 2020 sera plus favorable pour remettre le bateau à l'eau au plus grand bonheur de son exploitant et des amis de Saint Gildas.

### *Galatée et Taïra*

Seront bientôt en période annuelle d'entretien et de préparation à une belle et bonne saison.

**Morskoul** : le bateau, bien entretenu, se consacrera à ses habituelles sorties à la journée tout au long de la belle saison.



En 2020, les 90 ans de *Taïra* seront fêtés cet été à La Trinité sur l'eau avec d'autres équipages d'Amerami et en soirée à terre autour d'un verre.

Par ailleurs *Taïra et Galatée* envisagent de participer aux fêtes de Brest et de Douarnenez 2020.



## L'ERDRE

### *Vétille,*

Le dernier fait marquant de la fin de l'an dernier pour Vétille fut l'exposition à l'Ecole nationale supérieure d'Architecture de Nantes (département d'architecture navale dont André Herskovits est le coordinateur en chef) qui eut lieu mi-novembre 2019, en partenariat avec la Ville de Nantes et le Chasse-Marée. Cette



exposition fut présentée jusqu'au début du mois de janvier 2020. Elle entend montrer l'évolution de la plaisance nantaise, depuis les yachts en fer du 19e siècle jusqu'à nos jours avec les "bateaux volants" (foils). Le bateau était à Nantes à la mi-novembre, avec une sortie de l'eau calée en même temps que celle de La Simone à Jean-Jacques Cadoret et celle d'Ylia... Et, cerise sur le roof, l' Ecole d'archi réalisa, avant l'ouverture de l'exposition, un

relevé numérique de la coque de Vétille !

Voir le lien suivant - <https://www.nantes.archi.fr/saffranchir-darchimede/> - une information émanant de l'Ecole nationale supérieure d'architecture de Nantes (ENSA) sur l'exposition "S'affranchir d'Archimède" à laquelle a participé Vétille, bateau de la collection AMERAMI (Musée de la Marine à Paris), exploité dans le cadre de l'association Erdre Voiles Passion (Nantes - Sucé-sur-Edre).





### *Libellule*

*Jacques Gaillard qui est le nouvel exploitant de Libellule conduit sa restauration avec beaucoup de talents et le résultat sera magnifique. Nul doute que Libellule fera bientôt des envieux du côté de Sucé sur Erdre !*

Le chantier avance avec le précieux concours de Yannic Lecorre (membre de EVP) qui intervient pour la reprise des pièces en bois (acajou). Yannic a l'avantage d'être à la fois ébéniste et mécanicien.



### *Oya*

Le bateau ne naviguait plus suite à une entrée au niveau du puits de dérive. Yannic LE CORRE s'est proposé de le restaurer et d'en prendre l'exploitation qui vient de lui être confiée. Il est aussi membre d'*Erdre Voiles Passion*.

## *Javotte*

Partagera son temps entre les navigations sur l'Erdre et un séjour à la Trinité sur Mer. Promenades et régates sont au programme. D'ici là, le mat qui accusait son âge, sera réparé.



## NOIRMOUTIER

### *Apsara*

Lui aussi continuera à naviguer en rade de Brest et en régate à Noirmoutier.



## TOULON

### *Antares II*

Quelques lignes d'Adrien, son exploitant, sur *Antares II*.

#### 1/ personnel:

Les amis d'*Antares* sont toujours au nombre de 7, avec surtout 4 actifs (Alain B , Jean Paul A, ma compagne et moi-même). David Tronquet revient peu à peu dans le match puisque qu'il finit bientôt l'école navale à Brest et devrait être affecté à Toulon.

#### 2/ prévisionnel

##### *Sete:*

*Antares* s'invite à Sète pendant les vacances de Pâques sans participer au défilé puisque le bateau est trop jeune pour le cahier des charges très serré de l'escale à Sète. Nous n'aurons donc qu'une place au port de



plaisance. Les équipes ont verra la semaine prochaine si j'ai besoin d'équipiers supplémentaires. Quant à moi, j'armerai le stand de l'Argonaute, dont j'ai récupéré de nombreux plans à l'Arsenal.

3/Carénage :

*Antares* rentre en carénage au mois de mai après l'escale à

Sète. Pour l'instant pas de gros travaux à charge financière importante. Néanmoins, le guideau nous inquiète. Une pièce en fonte d'aluminium s'est fissurée. Les gars de *Vedette Foch* nous aident en en refaisant une, identique. C'est est entre les mains de l'homme de l'art, nous attendons le devis. Malheureusement, le bateau n'a pas beaucoup navigué ces derniers temps, nous sommes tous pris à nos occupation. Sète devrait redynamiser la saison 2020.



## *Baleinière Amerami, Ida,*



Jeudi 08 janvier 2020

La journée est réservée au nettoyage du hangar, et au contrôle des remorques afin de recevoir la Baleinière et *Ida* pour leur carénage.

Jeudi 16 janvier 2020

Par une très belle journée ensoleillée sont sortis de l'eau les bateaux afin de les caréner. *Ida* prend en remorque *Amerami* et nous faisons le tour du port afin de nous rendre sur la cale de hallage.



Ceci fut fait non sans mal car la houle ne facilite pas la tâche. Arrivés au chantier

ASET le nettoyage des coques est réalisé par une partie des membres pendant que l'autres prépare le repas.

Dans l'après midi, la Baleinière est rentrée sous le hangar et déposée sur des tins, *Ida* est bâchée sur sa remorque.

Jeudi 23 janvier

Nettoyage de la cale, ponçage des mâtereaux et gaffes, réparation des feux de remorque et des pelles de certains avirons, ponçage de ceux-ci.

Jeudi 30 janvier 2020

Beau temps pour travailler en extérieur à la réparation et au ponçage des avirons et mâtereaux. Patrick 3 apprend à confectionner les petits taquets



de mâtereaux cassés.  
Nettoyage, dégrillage  
et peinture de la barre de  
tire-veille. Ponçage  
safran et barre.

Jeudi 06 février 2020

La Baleinière est calée  
sur le flanc tribord puis  
bâbord afin de mieux accéder à la cale sans monter à bord. Nettoyage et  
grattage en profondeur de celle-ci, puis ponçage des bancs. Restauration,  
fabrication et ponçage des cale-pieds des nageurs. Ponçage des avirons.

Pour l'avenir la baleinière et *Ida* devraient participer eux aussi à Sète.





*La bette Ida*



## SANARY

Parlons aussi de *Rose-Hélène* qui vient d'être repeinte, et bien préparée pour de nouvelles navigations.

## COMMUNICATION

Info sur le Nautic 2019





Ce salon est toujours un moment privilégié pour rencontrer ceux que les bateaux anciens de tous genres peuvent passionner. L'action d'Amerami, son organisation, les buts poursuivis, tout ceci intéresse. Nous avons ainsi relevé les coordonnées de 100 personnes passées sur notre stand. C'est notoirement moins que les années passées, mais tout à fait explicable, compte tenu des grèves de la RATP et de la SNCF.



Cette année nous exposons *Capric'Orne* charmant petit canot voile – aviron qui impressionne toujours. Il y avait aussi le canoé *Seyler* qui a beaucoup attiré les visiteurs par la qualité de sa construction.

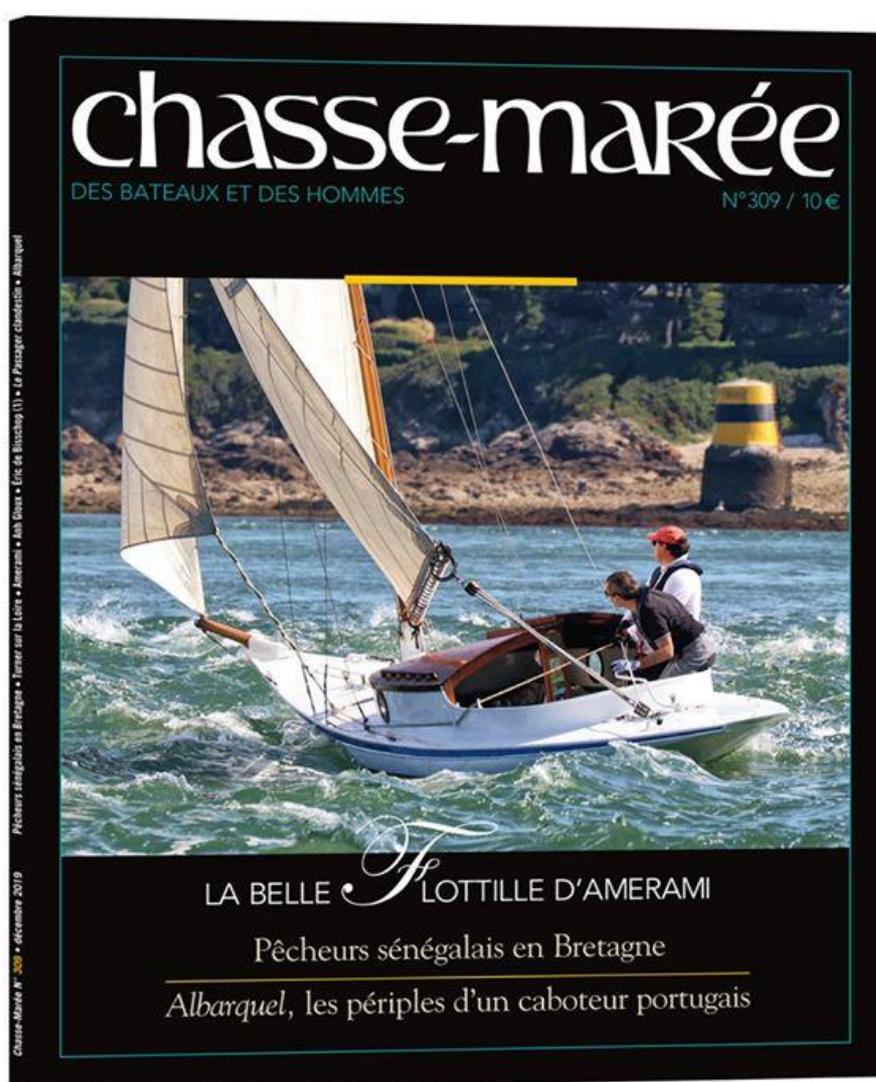
## LE CHASSE-MAREE

Cette revue a publié début décembre dernier son n°309 avec en couverture une très belle photo de *Vétille* dans les remous du Golfe du Morbihan.

Au sommaire, un très long article, bien documenté, de Jean-Yves

Béquignon, journaliste de cette revue, ancien officier de marine et membre d'Amerami...

En 12 pages, sous le titre « Amerami, sauver et partager », y sont relatés l'origine de l'association, la dépose de l'Argonaute à Paris, les activités en cours (collection et navigation). C'est donc un article de fond, bien documenté et largement illustré.



## Adhésions :

268 personnes ont adhéré à Amerami en 2019, 221 en 2018, 233 en 2017.

On ne peut que se féliciter de cette belle progression.



## *Argonaute*

Par courrier en date du 24 novembre 2019, le Ministre de la Culture informait Jean-François Baud, président d'Amerami du classement le 4 novembre 2019, au titre des Monuments historiques de notre sous-marin déposé à la Cité des Sciences à la Villette.

Il s'agit là d'une étape importante dans la vie de notre association et d'une reconnaissance de notre action.

Déjà l'an dernier, Amerami avait pris une part significative à la conception de la nouvelle exposition organisée sur le site.



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE  
PRÉFET DE LA RÉGION D'ÎLE-DE-FRANCE

Recommandé avec AR/n° **AA153 717 21086**

Direction régionale  
des affaires culturelles d'Île-de-France

Affaire suivie par : Agnès CHAUVIN  
Service : Conservation régionale des monuments historiques  
Bureau de la protection  
Tél : 01 56 06 50 56  
Courriel : [agnes.chauvin@culture.gouv.fr](mailto:agnes.chauvin@culture.gouv.fr)  
Réf : AC/DC/2018- **n° 464**  
P.J. : 2 arrêtés

Paris, le **26 NOV. 2019**

Monsieur le Président,

Sur proposition de la commission nationale du patrimoine et de l'architecture, je vous informe que le sous-directeur des monuments historiques a classé au titre des monuments historiques :

**le sous-marin L'Argonaute** conservé à la Cité des sciences et de l'industrie à Paris (XIX<sup>e</sup> arr.) **le 4 novembre 2019.**

Vous voudrez bien trouver, ci-joint, une copie de l'arrêté.

Vous trouverez également, ci-joint, une copie de cet arrêté destinée à informer le président de la Cité des sciences et de l'industrie, dépositaire, de ce classement.

Je vous prie de croire, Monsieur le Président, en l'expression de ma considération distinguée.

Pour le directeur régional des affaires  
culturelles d'Île-de-France  
et par délégation,  
le conservateur régional des monuments  
historiques

Antoine-Marie PRÉAUT

Monsieur Jean-François **BAUD**  
Président de l'association AMERAMI  
chez le docteur Aye  
24, avenue de Villiers  
75017 PARIS

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE  
MINISTÈRE DE LA CULTUREArrêté n° 022 portant classement au titre des monuments historiques du sous-marin  
*Argonaute* à Paris (XIX<sup>e</sup>)

Le ministre de la culture,

Vu le code du patrimoine, livre VI, titres I et II ;

Vu le décret n° 2009-1393 du 11 novembre 2009 relatif à l'organisation et aux missions de l'administration centrale du ministère de la culture et de la communication ;

Vu l'arrêté en date du 19 juillet 2018 portant inscription au titre des monuments historiques du sous-marin *Argonaute* ;

Vu l'avis de la commission régionale du patrimoine et de l'architecture en date du 8 mars 2018 ;

Vu l'avis de la Commission nationale du patrimoine et de l'architecture en date du 27 juin 2019 ;

Vu le procès-verbal de l'assemblée générale de l'association AMERAMI, propriétaire, en date du 31 mars 2016, et la lettre de M. Thierry d'Arbonneau, son président, en date du 11 janvier 2019, portant adhésion au classement ;

Vu les autres pièces produites et jointes au dossier ;

Considérant que la conservation du sous-marin *Argonaute* présente, du point de vue de l'histoire et de la technique, un intérêt public ;

**arrête :**

**Article 1<sup>er</sup> :** Est classé au titre des monuments historiques l'objet mobilier suivant :

- sous-marin *Argonaute*, de type chasseur de sous-marins, appartenant à la classe Aréthuse, longueur : 49,60 m, largeur au fort : 5,85 m, hauteur : 10 m, construit par la Direction des constructions navales à Cherbourg, mis en service en 1958,

conservé à la Cité des sciences et de l'industrie à Paris (XIX<sup>e</sup>), et appartenant à l'association AMERAMI, Musée de la Marine, Palais de Chaillot, 75116 Paris (adresse provisoire de l'association à la date du présent arrêté : chez le docteur Aye, 24 avenue de Villiers, 75017 Paris).

**Article 2 :** Le présent arrêté se substitue à l'arrêté d'inscription en date du 19 juillet 2018 susvisé.

**Article 3 :** Le présent arrêté sera notifié au propriétaire.

**Article 4 :** Le préfet de la région Île-de-France est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Fait à Paris, le : - 4 NOV, 2019

Pour le ministre et par délégation  
Pour le directeur général des patrimoines  
Pour le chef du service du patrimoine  
Le sous-directeur des monuments historiques  
et des espaces protégés

Emmanuel ÉTIENNE

## Sous l'océan, nouvelle exposition permanente ...



L'Argonaute, la Cité des Sciences, la pénétration sous la mer





## QUELQUES LIGNES DIRECTRICES :

AMERAMI a une collection

- visible grâce à son site internet, en cours de mise à jour,
- à la disposition de ses membres pour la restauration, et la navigation,
- à la disposition de ceux qui souhaitent lui remettre leurs bateaux, pour autant que ceux-ci aient une valeur patrimoniale, témoignent de leur époque et des personnes pour qui ils ont été construits.

Les unités

Cette collection compte plus de 80 unités. Toutes ne sont pas navigantes, mais elles sont de plus en plus nombreuses à l'être.

Il s'agit de :

Sheena, Nannie, Anémone, Vigie, Antares II, Morskoul, Galatée, Libellule, Poulmic, Zig et Puce, Capric'Orne, Vétille, Ylia, Apsara, Eos II, Rose-Helene, Vedette Foch, baleinière Amerami, Ida, Calypso, Chat-Pard, Ezaco, Moj Plad, Oya, Saint Coulomb, Saint Gwenaël, Déhel, Capitaine Croc III, Pourquoi Pas ?, Tioro, Javotte, Yan, Pierre Toureau, Jacques Lebrun, Païca, Dollar II, Saint Gildas, Taïra, Yan, etc...

2/ Des dons de bateaux patrimoniaux en état de naviguer :

Ces bateaux sont confiés à des exploitants qui en conduisent les activités et l'entretien, tout en étant secondés par les Amis de....

Leur nombre s'accroît d'une façon sensible d'année en année, ce qui montre la vitalité de l'association et l'efficacité de notre organisation, mais aussi conduit à rechercher les financements nécessaires auprès de collectivités ou de particuliers.

4/ Des chantiers de restauration en cours ou à envisager :

-Dehel, classé MH , Eos II, le Bénodet Virginie Herriot inscrit monument historique, la Vaquelotte Petite Lucette, Alidade, Amiral Charner, Océan, inscrit MH, Presqu'île, Yoyo, la machine de l'Ondée, inscrite MH, la baleinière Jacques Chauveau

Etre membre d'Amerami permet :

- d'embarquer sur les bateaux d'AMERAMI qui naviguent,
- de visiter gratuitement le sous-marin ARGONAUTE à la Villette,

-de visiter gratuitement le Musée national de la Marine partout où il est implanté : Paris (lorsque sa restauration sera terminée), Brest, Lorient, Rochefort et Toulon.

Pour conduire notre action, nous sommes implantés sur tout le territoire, comme en témoigne la carte ci-dessous :

**ET MIEUX ENCORE DE DEVENIR EXPLOITANT**  
Il n'est pas nécessaire d'être marin pour aimer les choses de la mer, ou pour s'y intéresser, et notre action en faveur du Patrimoine maritime est suffisamment exemplaire pour qu'elle soit plus largement soutenue.

### **Parlons d'adhésions...**

Vous venez de lire notre lettre d'information Amerami Info. Elle vous confirme l'activité soutenue de notre association au cours de l'année écoulée [SEP]

- plus de bateaux qui naviguent, plus de participations à des rassemblements patrimoniaux ou à des activités ayant du sens,
- des opérations de restauration en cours plus nombreuses et bien menées dans des solutions différentes, [SEP]
- des projets sérieux concernant des bateaux de grand intérêt dont plusieurs ont rejoint notre collection,
- de nouveaux partenariats, [SEP]
- une reconnaissance et une forte légitimité de l'association, qui s'assoient sur toute son histoire et sur la continuité de sa politique depuis de nombreuses années.

Ces actions ne sont possibles que grâce à l'implication, sous des formes multiples, de tous les membres de l'association. Cet engagement commence par la marque de confiance et de fidélité que constitue le renouvellement de l'adhésion. Au cours des années antérieures, beaucoup ont déjà montré leur attachement à la sauvegarde du patrimoine maritime et fluvial qui est la raison d'être d'Amerami.

Cependant certains d'entre nous, sensibles à notre action, n'ont pas encore renouvelé leur adhésion pour 2018. Il n'est pas trop tard !  
<https://jepaieenligne.systempay.fr/amerami>

N'hésitez pas à le faire rapidement car la capacité financière d'action et le « poids » d'Amerami dépendent pour beaucoup du nombre et de l'engagement de ses adhérents. Comme vous le savez, la cotisation est modeste et les modalités de son règlement sont simples et précisées sur le site Amerami.org. Le reçu fiscal que vous recevrez peu après votre

versement, réduira encore le montant réel de la dépense.  
Merci de votre confiance.

### **La médaille souvenir Argonaute-Cité des Sciences**

Le distributeur fonctionne bien et le rythme de vente des médailles est régulier et satisfaisant. C'est une ressource financière appréciable, comme un élégant support de communication pour Amerami.



### **Blogs et sites internet**

Quatre sites sont proposés à votre attention :

-celui d'AMERAMI.

-Morskoul ([cormoran-morskoul.blogspot.com](http://cormoran-morskoul.blogspot.com)) qui navigue dans le Golfe du Morbihan

-Vigie : <http://marc-andre-dubout.org/vigie/>

et plus spécialement:

<http://marc-andre-dubout.org/vigie/technique/travaux/travaux.htm>

-Libellule: <http://lalibelluleamerami.blogspot.fr/>

-l'A.S.E.T. overblog.

- Vétille : <http://barraufanck.wix.com/vetille>

### **LES OBJETS DU PATRIMOINE MARITIME :**

Une fois n'est pas coutume, mais pour cette Amerami-Info n°61, ce n'est pas un court texte précis, concis, sur un objet du Patrimoine maritime, qui vient clore notre travail.



Dominique Delalande, marin, entrepreneur, collectionneur, passionné par son métier d'antiquaire, ne signera pas ces quelques lignes, puisqu' il nous a quitté le 9 décembre dernier.

Toujours plein de projets pour ses expositions, et ses livres, enthousiaste, heureux de montrer ses pièces admirables, fiers de les avoir trouvées, il nous faisait partager son bonheur. Dans chacune de nos lettres, depuis le tout début (novembre 2008), toutes sortes d'objets ont été décrits, photographiés, comme exposés. Ils sont d'ailleurs sur notre site, comme s'il s'agissait d'une superbe collection.

Il fut aussi pour nous un puissant soutien, un ami généreux.

Et à chaque fois, et nous l'en remercions, c'était un privilège de partager tout cela avec Dominique.

Son œuvre, la Galerie, continue par le travail d' Eric et Anna, ses enfants.

Nous en sommes très heureux !

Amerami



Galerie DELALANDE  
ERIC DELALANDE  
35 Rue de Lille, 75007 Paris  
tel/fax: 01 42 60 19 35,  
email: domdelalande@hotmail.com  
site: [www.antiquites-delalande.fr](http://www.antiquites-delalande.fr)

## NOS PARTENAIRES



Arthus-Bertrand  
DEPUIS 1803  
PARIS



NAVAL  
GROUP

lfremer

LA MER  
AMI

MARINE  
NATIONALE

CNRS

TA  
TechniAlone



Construction  
Réparation Navire en Bois  
**CHANTIER TANGUY**  
DOUARNENEZ  
06 81 52 53 04

FOURÉ  
LAGADEC

Compagnie  
des  
PORTS DU MORBIHAN

cité  
des sciences &  
de l'industrie

Pour plus d' information n' hésitez pas à consulter notre site, à nous écrire ou à nous téléphoner

E-mail: [secretariat@amerami.org](mailto:secretariat@amerami.org)

Site: <http://www.amerami.org> -Tel/Fax: 01.71.93.43.46



En mer et à terre, au bénéfice de tous  
Musée de la Marine

Palais de Chaillot - Place du Trocadéro

Pendant les travaux de rénovations du musée, adresser le courrier à :

AMERAMI  
Chez le docteur AYE  
24 avenue de Villiers  
75017 Paris